

EPE – ALGERIE TELECOM – SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE CHLEF
NIF : 000 216 299 033 049
AVIS DE CONSULTATION N° 04/2023

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Chlef lance un avis de consultation N° 04/2023 ouverte à la concurrence pour :

réalisation des travaux de réfection des caniveaux répartiteurs et des chambres téléphoniques par dalles métalliques au niveau des communes suivantes :

Lot N°01 : Travaux réfection des chambres téléphonique par dalles métalliques en fonte au niveau du chlef lieu de la commune de CHLEF.

Lot N°02 : Travaux de réfection des caniveaux des répartiteurs par dalles métalliques en acier au niveau de la commune de CHLEF/zone du CMP CHLEF.

Lot N°03 : Travaux de réfection des caniveaux des répartiteurs par dalles métalliques en acier au niveau de la commune de CHLEF/zone du CMP CHLEF OUEST.

Lot N°04 : Travaux de réfection des caniveaux des répartiteurs par dalles métalliques en acier au niveau de la commune d'OUM DREOU.

Lot N°05 : Travaux de réfection des caniveaux des répartiteurs par dalles métalliques en acier au niveau de la commune de SENDJES.

Lot N°06 : Travaux de réfection des caniveaux des répartiteurs par dalles métalliques en acier au niveau de la commune d'ELHEDJADJ.

Lot N°07 : Travaux de réfection des caniveaux des répartiteurs par dalles métalliques en acier au niveau de la commune de MEDJADJA.

La présente consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux, bâtiment de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet

Les soumissionnaires doivent fournir tous les documents relatifs cité ci-dessus telle qu'elle est demandée dans l'article 13 du présent cahier des charges (CCAG)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des achats de la DO de Chlef contre paiement d'une somme de **2 000 DA** non remboursable.

Les offres doivent être composées :

D'un Dossier administratif dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration de probité, Copie de NIF ; Délégation de pouvoir de signature, ; Copie CNAS, CASNOS; Copie du l'extrait de rôles, Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ; extrait du casier ; copie RIB

D'une Offre technique dans une enveloppe a part contenant :

- Une déclaration à souscrire ; Copie de l'extrait du registre du commerce. La lettre d'engagement sur les moyens humains ; La lettre d'engagement sur les moyens matériels; Lettre d'engagement sur les délais d'exécution; Cahier de charges.

D'une Offre Financière dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission. Le bordereau des prix unitaires. Le détail quantitatif et estimatif

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de consultation ainsi que, chaque pli correspondant, la mention, « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS DE CHLEF
AVIS DE CONSULTATION
N° 04/DO/SDFS/DAL/SA/2023

**« REALISATION DES TRAVAUX DE REFECTION DES CANIVEAUX DES REPARTITEURS ET
DES CHAMBRES TELEPHONIQUES PAR DALLES METALLIQUES »**
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION
DES OFFRES »**

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 10 jours, à compter de la date de la première de la première parution du présent avis sur le site web de 08h à 14h. L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 14h00.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance dont une personne mandatée par l'entreprise. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

